

# DICTIONNAIRE



CLASSIQUE

404177

## D'HISTOIRE NATURELLE,

PAR MESSIEURS

AUDOUIN, Isid. BOURDON, Ad. BRONGNIART, De CANDOLLE, G. DELA-  
FOSSE, DESHAYES, E. DESLONCHAMPS, DRAPIEZ, DUMAS, EDWARDS,  
H.-M. EDWARDS, A. FÉE, GEOFFROY SAINT-HILAIRE, Isid. GEOFF-  
ROY SAINT-HILAIRE, GUÉRIN, GUILLEMIN, A. DE JUSSIEU, KUNTH,  
LATREILLE, C. PRÉVOST, A. RICHARD, et BORY DE SAINT-VINCENT.

Ouvrage dirigé par ce dernier collaborateur, et dans lequel on a ajouté, pour  
le porter au niveau de la science, un grand nombre de mots qui n'avaient  
pu faire partie de la plupart des Dictionnaires antérieurs.



---

---

TOME DOUZIÈME.

---

---

NUA-PAM.

PARIS.

REY ET GRAVIER, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

Quai des Augustins, n° 55 ;

BAUDOIN FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

Rus de Vaugirard, n° 17.

~~~~~  
AOUT 1827.

Zinc et d'Or est blanc, très-dur, susceptible de recevoir un beau poli, peu altérable à l'air. On l'a proposé pour fabriquer des miroirs de télescope.

On a vu plus haut que le traitement métallurgique des Minerais dans lesquels l'Or est apparent, se fonde principalement sur la grande affinité de l'Or et du Mercure; il en résulte un amalgame dont le Mercure est facile à séparer par la distillation. A l'article MERCURE, nous avons parlé de l'amalgame d'Or usité pour la dorure, et de son mode de préparation. (G..N.)

#### ORAGE. *V.* MÉTÉORES.

ORAN-BLEU. ois. Espèce du genre Merle. *V.* ce mot. (DR..Z.)

ORANG. MAM. Lorsque l'ordre alphabétique appela dans ce Dictionnaire le mot GIBBON, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, qui, dans cet ouvrage, traite aujourd'hui avec tant de lucidité la Mammalogie, ne nous prêtait pas encore sa précieuse collaboration, et ce qui concerne les espèces de ce genre ayant été négligé, nous avons été contraint d'en renvoyer l'histoire au présent article, qui devient conséquemment un supplément indispensable à celui où se trouve traité le mot BIMANES. On croyait naguère que ces Gibbons étaient congénères de ce qu'on appelait l'Homme des bois, on les repoussait avec celui-ci parmi les Singes; et Geoffroy Saint-Hilaire, qui en instituant l'ordre des Quadrumanes y introduisit des coupes génériques assez nombreuses, et savamment caractérisées (Magasin Encyclopédique, T. III, 1795), réunit tous ces Animaux dans le genre ORANG, *Simia*; il en établit ainsi les caractères: museau court; angle facial de 60 degrés; tête arrondie; quatre ou cinq dents molaires; point de queue, ni abajoues. Geoffroy Saint-Hilaire admettait que des Singes à fesses calleuses pussent y entrer. L'évaluation de l'angle facial n'était pas tout-à-fait exacte

ainsi qu'on le verra par la suite, et quant à l'importance de ce caractère, elle nous paraît ne devoir pas être aussi considérable que l'ont supposé ceux qui inventèrent cette façon de mesurer le degré d'intelligence chez les Animaux; elle varie d'un individu à l'autre et dans le même selon les âges. Il suffit d'une promenade aux catacombes de la rue d'Enfer, pour se convaincre de la variation prodigieuse que cet angle facial éprouve même d'un homme à un autre. On ne trouvera pas dix têtes de morts dans ce vaste charnier, qui soient en tout semblables, et quand nous avons examiné assez attentivement, à l'aide d'un goniomètre approprié, beaucoup de ces têtes parisiennes accumulées sous le sol de Mont-Rouge et du faubourg Saint-Germain, nous avons été tenté de nous croire dans une de ces collections où, comme chez Blumenbach, on avait réuni des crânes de toutes les espèces, de toutes les races et de toutes les peuplades humaines; nous y avons même vu des boîtes osseuses qui présentaient d'étranges rapports avec des têtes de Singes, et nous engageons les personnes qui s'occupent de crânologie, à faire le même voyage souterrain; elles y apprendront combien il est dangereux de trop préciser les mesures des proportions osseuses de la face dans l'établissement des espèces de Bimanes.

Cuvier, dans son Règne Animal (1817), en consacrant l'ordre des Quadrumanes, n'y admit que deux genres, celui des Singes, et le Makis déjà érigé en famille des Lémuriens par Desmarest. Pour ce naturaliste, il y eut moins de distance anatomique entre l'Homme et le Troglodyte, qu'entre ce dernier et un Ouistiti! L'Orang, ainsi que le plus pétulant des Magots, et le lubrique Cynocéphale, subit le nom de *Simia*, qui fut même réservé au sous-genre dont cet Orang faisait partie, comme si la plus raisonnable des créatures après celle qui se prétend raisonnable par dessus tous les autres, n'eût

été que le Singe par excellence. Cependant ce nom de Singe emporte avec lui une idée d'irréllexion, d'impudicité, d'animalité burlesque, qui n'est pas celle que l'observation doit donner des Orangs, tellement rapprochés des Hommes par leur conformation, par leur humeur, tranchons le mot, par certains penchans moraux, qu'on se trouve réduit, pour les en séparer, à des considérations tirées d'un doigt des pieds. Il nous semble pourtant qu'un doigt un peu différent est bien peu de chose en comparaison d'un encéphale presque en tout pareil. Quoi qu'il en soit, le sous-genre Orang fut caractérisé de la sorte : museau très-peu proéminent ; angle facial de 65 degrés ; sans aucune queue ; un os hyoïde ; le foie et le cœcum ressemblant à ceux de l'Homme ; quelques-uns ont les bras assez longs pour atteindre à terre quand ils sont debout. Les espèces d'Orang furent l'Orang-Outang, *Simia Satyrus*, L., le Gibbon noir, *Simia Lar*, le Gibbon cendré ou Wouwou, *Simia leucisca* ou *Moloch*, le Chimpanzé, *Simia Troglodytes*. Une telle classification devint bientôt insuffisante, et Geoffroy Saint-Hilaire retouchant sa méthode simiologique, en publia une beaucoup plus parfaite dans le Tome XIX des Annales du Muséum. Les deux genres de Cuvier y furent convertis en deux grandes familles, celle des Singes et celle des Lémuriens ; la première se divise en deux tribus, appelées des Catarrhinins pour les espèces de l'ancien continent, et des Plathyrrhinins pour celles du Nouveau-Monde. Les Singes sans queue ouvrirent la marche ; ceux que l'auteur avait d'abord confondus sous le nom commun d'Orangs, se trouvent répartis en trois genres nouveaux.

1°. TROGLODYTE, *Troglodytes* : museau court ; front fuyant en arrière et se prolongeant au-dessus des yeux au moyen d'une forte saillie des bords orbitaires ; angle facial de 50 degrés sans y comprendre la crête sourcilière ; oreilles assez grandes de

forme humaine ; bras courts et atteignant le bas des cuisses ; mains larges et courtes ; pouce très-reculé ; canines excédant à peine les incisives, dont elles sont, en bas et en haut, très-rapprochées ; point d'abajoues. Le Chimpanzé, *Troglodytes niger*, est la seule espèce connue de ce genre.

2°. ORANG, *Pithecus* : museau court ; tête sphéroïdale ; front avancé ; oreilles moyennes et de forme humaine ; bras excessivement longs et atteignant les malléoles ; mains étroites et allongées ; pouces très-reculés ; canines excédant à peine les incisives dont elles sont, en haut et en bas, très-rapprochées ; point d'abajoues. L'Orang-Outang, *Pithecus Satyrus*, le Gibbon, *Pithecus Lar*, l'Orang varié, *Pithecus variegatus*, et le Wouwou, *Pithecus leuciscus*, étaient les espèces de ce genre.

3°. PONGO, *Pongo* : museau très-long ; front très-reculé ; angle facial de 30 degrés ; angle palatin de 20 ; bras excessivement longs et atteignant les malléoles ; canines très-longues ; crêtes osseuses à l'occiput et sur les sutures sagittales et coronales ; apophyses épineuses des vertèbres cervicales plus longues du double que celles des vertèbres dorsales ; peut-être des abajoues, et des callosités. Geoffroy n'admet dans ce genre qu'une espèce décrite par Wurmbe, *Pongo Wurmbii*, et qu'on soupçonne aujourd'hui n'en pas être une, à plus forte raison qui ne peut servir de type à un genre, et qui paraît être fondée sur la description d'un Orang roux adulte.

Ces Orangs, ces Gibbons, ces Pongos ont de commun le système dentaire, le même que chez l'Homme et dans lequel on n'aperçoit de différences que par le résultat d'une seconde dentition et de l'âge qui détermine chez les Orangs comme chez nous des modifications considérables dans le système osseux relativement à la tête surtout. Ils ont encore de commun l'absence totale de queue et d'abajoues ; l'ouverture de l'angle facial, lequel est toujours plus con-

sidérable qu'il ne l'est dans les Singes, et qui dans les jeunes surtout s'éloigne peu de la mesure du même angle dans les dernières espèces du genre Homme; un estomac semblable au nôtre, ainsi que les intestins et le cœcum avec son appendice vermiculaire; un foie composé de deux lobes; un os hyoïde pareillement conformé; à quelques vertèbres près dont le nombre varie un peu, les mêmes pièces dans ce squelette et presque de même forme; la cloison des narines étroite, et les narines ouvertes au-dessous du nez dont les os, comme chez le Hottentot, sont soudés avant même la chute des dents de lait; l'axe de vision parallèle au plan des os maxillaires; des ongles plats à tous les doigts; un mollet prononcé formé par de puissans muscles jumeaux; la tête arrondie, enfin un véritable visage. Un flux périodique a lieu chez les femelles qui portent long-temps un seul ou rarement deux petits auxquels les attache l'amour le plus tendre et que les mères élèvent soigneusement. Mais en poussant plus loin l'examen, les Gibbons s'éloignent bientôt des Orangs pour descendre à un degré d'infériorité fort notable, et l'animalité s'y prononce par des callosités sur les fesses, callosités qui rapprochent les Gibbons des Singes les plus dégradés. On peut donc considérer les Gibbons comme l'essai par lequel la puissance créatrice, parvenant au terme le plus élevé de ses admirables conceptions, voulut redresser sur deux pieds des Mammifères dont l'essence paraissait avoir été de marcher sur quatre, depuis que Cétacés, ils n'étaient plus réduits à nager dans les mers. Ainsi la nature procéda par les Gibbons pour passer de la forme de Quadrupède à celle dont l'Homme se glorifie, parce qu'on lit quelque part qu'il fut fait à l'image de Dieu.

Les Gibbons, par un plus grand nombre de caractères physiques, rapprochés du vulgaire des Animaux, sont aussi beaucoup moins intelligens que les Orangs, où les bras se

raccourcissent et deviennent presque semblables aux nôtres, dans la première des espèces du genre au moins, laquelle nous est conséquemment la plus ressemblante. Cependant après un examen anatomique approfondi on ne pourra guère se résoudre à n'y voir que des Singes. Il faut admettre ces Gibbons à la suite des Orangs, mais encore assez près de l'Homme, au nombre des Bimanes, famille qui nous semble devoir être composée et caractérisée ainsi qu'on va le voir. Cette famille de Bimanes sera pour nous la première de l'ordre des Anthropomorphes, c'est-à-dire des Mammifères digités et munis d'ongles plats en tout ou en partie; à boîte cérébrale approchant le plus de la forme sphérique; à dents de trois sortes: *incisives*, aplaties, tranchantes; *canines*, en coin; *molaires*, couronnées et tuberculeuses; à estomac simple; à mamelles pectorales; à pénis et testicules pendans extérieurement; à clavicules parfaites; où les bras et les jambes sont articulés de manière à pouvoir exécuter des mouvemens de pronation et de supination plus ou moins complets; ayant enfin les pieds portant sur une plante. Les Bimanes seront distingués des Singes et des Lémuriens qui sont les deux autres familles de l'ordre, par l'absence d'une queue; par les extrémités antérieures exclusivement destinées à la préhension tandis que dans les postérieures destinées à la préambulation, le talon porte ordinairement sur le sol; par l'angle facial beaucoup plus ouvert; par des mollets très-évidens à cause du développement des deux muscles appelés jumeaux; par une rotule faite de façon à s'opposer à la marche sur quatre pates proprement dites; par l'absence d'abajoues; par la nudité et la forme des oreilles qui sont munies d'un rebord et appliquées contre la tête; enfin par la faculté qu'ils ont de se nourrir indifféremment de substances végétales et animales. Le cerveau y est profondément plissé et à trois lobes de chaque côté dont le postérieur

recouvre le cervelet ; la fosse temporale y est séparée de l'orbite par une cloison osseuse ; les intestins y sont en tout point semblables ; le péricarde est attaché au diaphragme. Les forts ligamens du foie , la descente du cordon spermatique autrement que chez les Quadrupèdes où il perce le péritoine et les muscles , prouvent non moins que la rotule et la conformation de la plante que les Bimanes sont faits pour se tenir debout ou à peu près. Ils procèdent à l'acte de la génération par un même mode d'accouplement. Leur face s'appelle un visage , et chez eux l'intelligence est susceptible d'un degré de développement supérieur à celui où peut s'élever l'intelligence de tous les autres Animaux ; le corps n'y est velu que par places , plusieurs parties de son étendue demeurant dépourvues de poils. Deux tribus y sont parfaitement tranchées. La première se compose des genres Homme et Orang où les extrémités antérieures, quelque longues qu'elles puissent être , ne dépassent pas les mollets , qui n'ont point de callosités aux fesses , et chez qui les poils de l'avant-bras se dirigent , d'une façon plus ou moins distincte , d'avant en arrière depuis les poignets jusqu'aux coudes ; la seconde tribu ne renferme que le genre Gibbon , où les mains peuvent toucher à terre , l'Animal étant debout , et dans lequel des callosités présentent un point de contact prononcé avec la première tribu de la famille suivante qui est celle pour laquelle nous réserverons le nom de Singes. Nulle part on n'a trouvé le moindre débris de Bimanes à l'état fossile , même parmi les pétrifications ou les dépôts les plus modernes , ce qui , joint au témoignage formel des livres sacrés , indique la nouveauté de ces Animaux dans le vaste ensemble de la création actuelle.

Le genre Homme ayant été traité précédemment dans ce Dictionnaire , T. VIII , p. 266 , il ne nous reste plus qu'à faire connaître les Orangs et les Gibbons.

ORANG, *Pithecus*. Ce genre serait , zoologiquement parlant , à peine distinct de celui dans lequel nous rentrons , si les pouces des pieds n'y étaient assez éloignés des autres doigts , et assez distinctement opposables surtout dans la seconde espèce qu'on y admet. Mais cette particularité à laquelle on a donné tant d'importance , sans laquelle ( abstraction faite de cette ame immortelle dont on nous a doué et qui n'est point un caractère anatomique ) les Orangs ne pourraient être génériquement séparés des Hommes ; cette particularité , avons-nous dit ailleurs , ne peut être considérée comme un caractère de première valeur pour désunir les membres d'une même famille naturelle. Nous l'avons signalée chez plusieurs de nos propres compatriotes , et c'est une chose digne de remarque , que pour rejeter les Orangs parmi les Singes , et ceux-ci parmi les brutes stupides , en conservant à nos pareils la dignité qu'ils s'arrogent au sein de l'immense nature , on ait argué d'un avantage incontestable que posséderaient sur nous les Singes et les Orangs. En effet , quatre mains ne vaudraient-elles pas mieux que deux comme élémens de perfectibilité ? L'habitude de grimper sur les Arbres rend chez l'Homme lui-même le pouce du pied opposable jusqu'à un certain point et d'une manière peut-être aussi prononcée qu'il l'est au moins chez l'Orang noir , vulgairement appelé Champanzée ou Chimpanzé. Les naturalistes de Paris qui tiennent au caractère qu'on peut tirer de cette opposition , n'en ont raisonné que d'après les habitudes de nos citadins , qui dès leur tendre enfance portent des chaussures où les doigts des pieds , étant emprisonnés , ne peuvent prendre , par un exercice continuel , le développement qui leur serait propre si les habitans des villes perchaient dans les forêts au lieu d'habiter des maisons ; mais il n'en est pas de même partout , et nous avons rapporté ,

à ce sujet ; dans une note de notre *Traité de l'Homme*, un fait qu'on peut facilement vérifier sur une classe nombreuse de Français, habitans des Landes aquitaines. Dans cette région aride, de vastes bois de Pins maritimes (*Pinus maritima*) couvrent certaines dunes, et notamment le canton appelé Marensin ; des paysans, dont l'unique occupation est d'en exploiter la résine, pratiquent sur les troncs, des entailles qu'on rafraîchit chaque année par le haut, au point qu'il en résulte avec le temps une gouttière longitudinale, souvent élevée de trois à quatre toises. C'est par cette plaie de l'Arbre que découle le suc dont la récolte forme le principal revenu du pays. Pour gravir le long des troncs cylindriques, le *Résinier* (l'Homme qui recueille la résine) se sert d'une sorte de perche où, de distance en distance, sont de petits échelons sur lesquels portent à peine les doigts du pied droit, tandis que ceux du pied gauche se cramponnent contre l'Arbre, le pouce étant séparé des autres. Il en résulte que ces pouces se contournent, remontent, deviennent exactement opposables et acquièrent une certaine facilité de mouvemens, qui fait que le *Résinier* s'en peut servir pour arracher l'écorce, pour saisir au besoin l'instrument qui sert à entailler, pour remuer en tout sens, et pour ramasser les plus petits objets. Les *Résiniers* finissent par acquérir une dextérité remarquable dans les doigts des pieds et surtout dans celui dont l'inflexibilité et le parallélisme seraient un des caractères de l'espèce humaine, d'après nos savans. Nous avons employé un de ces paysans pour nous récolter des Lichens sur la cime des Arbres avec les pieds dont il se servait aussi pour écrire. Pour peu qu'on soit pratique des lieux, on distingue sur le sable la trace de ces Hommes des bois de notre Europe ; nous ne les confondions jamais dans les herborisations de notre jeune âge avec celles que les pasteurs impriment dans les dunes et les agricul-

teurs sur l'arène des chemins. Les *Résiniers* ne devraient-ils pas être séparés de l'ordre des Bimanés pour devenir des Singes ? Tous n'en ont pas l'intelligence ; comme chez les premiers sujets de l'Académie royale de musique, leur esprit est dans les pieds. On sait d'ailleurs que chez les Hottentots le pouce se retire et se détache tandis que la plante se contourne sensiblement. Aussi distingue-t-on à la trace ces habitans du sud de l'Afrique ; les Cafres et les chasseurs colons qui se divertissent à leur donner la chasse pour les tuer ne s'y trompent jamais.

Les rapports des Orangs avec les Hommes sont si frappans, que les peuplades asiatiques ou africaines chez lesquelles existent de tels Bimanés, et où l'on a souvent occasion d'en observer, n'ont pas hésité à leur reconnaître une sorte de parenté. Le nom par lequel on les désigne est malais et signifie *être raisonnable* ; on l'applique également aux espèces du genre Homme. Frédéric Cuvier (*Dict. de Levrault*, t. 36, p. 276) pense cependant que chez ces êtres de forme humaine, « les facultés ne sont pas mélangées de raison comme chez l'Homme, ni peut-être d'instinct comme chez les Animaux d'un rang inférieur. » Nous trouvons qu'il est difficile de concevoir qu'un Animal quelconque puisse à la fois n'avoir ni raison ni instinct ; et serait-il raisonnable de refuser le raisonnement à ces Orangs desquels le même savant dit un peu plus haut : « Les notions qui ont été acquises sur ces Animaux, suffisent pour que, d'après l'étendue de leur intelligence, on soit en droit de les placer en tête du règne animal, en en exceptant l'Homme. » Il eût été plus exact de dire : Quelques Hommes, car très-certainement il est beaucoup d'individus, jusque chez les nations civilisées, dont l'intelligence ne s'élève pas à celle du dernier des Singes. Quoi qu'il en soit, l'illustre frère de Frédéric donne une idée des Orangs qui les rapproche beaucoup plus de

nous que des Singes, parmi lesquels ce savant professeur, ainsi que nous venons de le voir plus haut, ne les range pas moins comme sous-genre, tout en avouant que l'Orang-Outang est entre les Animaux celui qui nous ressemble le plus par la forme de sa tête et le volume de son cerveau.

Tiedmann (*Zeitsch. sur Phys. T. II, 1<sup>er</sup> Cahier*), qui s'est occupé avec son ordinaire sagacité de ce cerveau, lui trouve la plus accablante conformité avec le nôtre, c'est-à-dire que dans les différences qu'il énumère, nous n'en voyons guère de plus essentielles que celles qui existent entre les mêmes parties chez divers individus de notre espèce. C'est sur l'Orang roux qu'a opéré le célèbre anatomiste; il est probable que l'encéphale du Champanzée ou Orang noir eût fourni des ressemblances encore plus complètes. Si le cerveau du Satyre ou Orang roux est moindre, relativement aux nerfs que chez l'Homme, on ne doit pas oublier que chez l'Éthiopien les nerfs au contraire sont dans un rapport opposé avec la masse cérébrale, ce qui n'empêche pas que les Nègres ne fassent partie du genre humain. Le cerveau, observé par Tiedmann, diffère de celui des Singes : 1° par l'absence de ce faisceau médullaire qu'on appelle trapèze et qui dans les Animaux où il se trouve est situé derrière le ganglion cérébral, point originaire des nerfs auditifs et de la face; 2° par l'existence d'une échancrure postérieure au cervelet; 3° par un plus grand nombre de sillons et de lames dans la même partie; 4° par la présence de deux tubercules maxillaires distincts; 5° par les circonvolutions et les anfractuosités plus nombreuses et en même temps moins symétriques du cerveau; 6° enfin par l'existence d'incisures dirigées sur les Cornes d'Ammon. Par tous ces points, il y a conformité avec l'Homme. C'est à cause de cette organisation, et des formes de Bimanes que présentent les Orangs, qu'on peut en-

seigner à ceux-ci des choses que l'Homme seul semblait pouvoir faire. « Ils répètent sans peine, dit F. Cuvier, toutes les actions auxquelles leur organisation ne s'oppose pas, ce qui résulte de leur confiance, de leur docilité, et de la grande facilité de leur conception. Dès la première tentative, ils comprennent ce qu'on leur demande, c'est-à-dire qu'après avoir fait l'action pour laquelle on vient de les guider, ils savent qu'ils doivent la faire eux-mêmes, lorsque la même circonstance se renouvelle; ainsi ils apprennent à boire dans un verre, à manger avec une fourchette ou une cuiller, à se servir d'une serviette. Ils se tiennent à table comme un domestique derrière leur maître, et l'on assure même qu'ils versent à boire, donnent des assiettes, etc. » Comment se fait-il que l'excellent observateur dont nous venons de transcrire quelques lignes, ajoute que toutes ces choses ne sont pourtant pas des actes de raisonnement, et qu'on pourrait les apprendre à des Chiens seulement avec un peu plus de peine. Lorsqu'en 1808 F. Cuvier eut occasion d'étudier vivant l'Orang qu'on avait envoyé à l'impératrice Joséphine, il lui accordait cependant, dans les *Annales du Muséum* (T. XVI, p. 58), « la faculté de généraliser ses idées, de la prudence, de la prévoyance, et même des idées innées, auxquelles les sens n'ont jamais la moindre part. »

Buffon, au contraire, avait dit : « La langue et tous les organes de la voix sont les mêmes que dans l'Homme, chez l'Orang-Outang, et il ne parle pas; le cerveau est absolument de la même forme et de la même proportion, et cependant il ne pense pas. Y a-t-il une preuve plus évidente que la matière seule, quoique parfaitement organisée, ne peut produire ni la pensée, ni la parole qui en est le signe, à moins qu'elle ne soit animée par un principe supérieur. » Malgré l'assertion de Buffon, la parole n'est pas toujours la preuve d'un principe supérieur animant la

matière; s'il en était ainsi, l'on n'entendrait pas prononcer de sots discours ou émettre d'idées absurdes, tandis que tant d'images de Dieu sur terre ne s'en font pas faute au temps qui court. Des imbécilles, des Perroquets parlent très-distinctement. La vérité est que les organes de la voix ne sont pas aussi semblables dans l'Homme et dans les Orangs que le prétendait Buffon, sans avoir probablement examiné ces organes, et que le sont leurs cerveaux respectifs ou parties pensantes. C'est précisément dans la différence de ces organes que nous trouvons les seuls caractères capitaux ou de première valeur qui puissent servir à distinguer en zoologie les Orangs des Hommes. La différence essentielle consiste, comme condition d'infériorité chez ces premiers, dans les poches thyroïdiennes qui sont placées au-devant du larynx, de manière à ce que l'air qui sort de la glotte s'y engouffre pour produire un murmure sourd, lequel ne peut conséquemment jamais fournir les éléments d'un langage articulé. Si les poches thyroïdiennes ne se fussent pas opposées au mode d'expression de la pensée, qui seul en peut rendre la communication facile et l'échange profitable à l'expérience des individus d'une même espèce, le Champanzée, entre les Orangs, serait, quoiqu'avec son pouce semi-opposable, déjà supérieur à ce Hottentot qui, selon la judicieuse expression du professeur Vrolik, est bien plus au-dessous du Nègre que la brute n'est au-dessous de lui. C'est en considérant l'importance des organes, d'où résulte la parole, que nous avons dit précédemment : « Le genre humain joignait à sa faiblesse instigatrice, à son penchant vers la fidélité, d'où résulte le premier mariage, ainsi qu'à la nécessité d'une plus longue éducation, une disposition naturelle des membres qui rendaient ces espèces capables de comparer un plus grand nombre d'objets qu'il n'était donné à tous les autres Animaux de le faire; la forme des mains surtout

fut chez lui un puissant moyen de régularisation pour le jugement; mais ces mains, auxquelles Helvétius attachait trop d'importance, n'en faisaient guère qu'un genre voisin des Singes, et le mettaient simplement sur la ligne des Orangs. Ce fut le mécanisme de l'organe, d'où proviennent les facultés vocales, qui compléta l'Homme, et qui commanda son élévation dans la nature. Seul au sein de cette mère féconde, il lui était donné d'articuler des mots; et dès que chaque couple ou chaque famille se fut fait un vocabulaire, le genre humain put aspirer à commander dans l'univers. »

L'Orang noir, tout voisin de l'Homme qu'il l'est par ses formes, supérieur peut-être, comme on vient de le voir, au Hottentot par ses facultés intellectuelles, ne marche cependant qu'après ce dernier dans l'univers, où la parole est le premier titre à la puissance. En faire un automate avec Buffon parce qu'il n'est pas orateur, ou, parce qu'il donne des signes de prudence, lui accorder avec F. Cuvier des idées innées, sont, à notre sens, des propositions également inadmissibles. Il nous paraît sage de prendre un juste milieu entre ces écrivains, en reconnaissant que si les Orangs ne s'élèvent pas à la hauteur intellectuelle des hommes de génie, ils sont supérieurs sous beaucoup de rapports à la presque totalité des autres Mammifères, y compris les Crétiens et les Maniaques. Nul doute qu'on ne puisse enseigner beaucoup de choses à des Chiens, et qu'on n'en voie qui sautent pour le roi en faisant l'exercice; mais ces singeries ne passent jamais en habitude chez les Barbets auxquels on les enseigne; ils ne les répètent qu'au commandement qui leur en est fait sous l'influence du bâton ou d'un regard menaçant de leur maître. Les Orangs n'ont pas besoin de tels excitans pour répéter celles des actions humaines, que des formes convenables leur permettent d'imiter. Ils s'approprient de ce qu'ils



nous voient faire, tout ce qui leur peut être commode dans l'état de domesticité; ils n'en oublient rien, et l'on verra dans les détails où nous allons entrer sur chacune des espèces du genre dont il est question, combien de preuves de bon sens dounerent les individus observés en Europe, et qui cependant étaient sans exception de véritables enfans; on admirera comment, dans un âge où l'Homme n'est qu'une machine gourmande et capricieuse, ces Orangs, dont les savans veulent absolument faire des bêtes, étaient plus avancés, sous le rapport du développement de l'intelligence que beaucoup de jeunes gens. Un adolescent d'espèce japétique n'est certainement pas aussi raisonnable que l'est un Champanzée de trois ans.

Dans l'état actuel des connaissances mammalogiques, il existe deux espèces parfaitement constatées dans le genre Orang, mais que la confusion introduite dans la nomenclature a fait d'abord confondre. Buffon causa principalement cette confusion, en appliquant successivement les noms de Pongo et de Jocko à un même Animal, d'où vint que Wuimb transporta le nom de Pongo, qui désignait un Orang d'Afrique, à cet Orang roux de l'Inde, non moins improprement appelé Jocko; puis ce nom de Jocko trouve encore sa racine dans l'Eujocko des bords du Zaïre, au pays de Congo. Pour sortir de ce dédale, nous proposerons d'abandonner ces désignations barbares, empruntées des dialectes sauvages, et d'appeler Orang noir et Orang roux, d'après la couleur de leur robe, les deux espèces du genre qui nous occupe.

*Especies constatées du genre ORANG.*

1°. L'ORANG NOIR, Chimpanzé, Cuv., Règ. An. T. 1, p. 104; le CHAMPANZÉE, véritable nom de pays de cet Animal; QUIMPESÉ, Lecot., Mouv. Muscul., pl. 1, fig. 1; *Pithecus Troglodytes* (V. pl. de ce Dictionnaire); *Simia Troglodytes*, L., Gmel., *Syst. Nat.* xiii, T. 1, p. 26; PYGMÉE, de

Tyson, *Anat. of a Pygm.*, pl. 1, copiée par Schreber, tab. 1, B.; Jocko, de Buffon, Hist. Nat. T. xiv, pl. 1, copiée, quoique très-médiocre, dans l'Encycl. Méth. Quadr., pl. 5, fig. 2; PONGO, de Buffon, au Supplément, T. VII, p. 2, et d'Audebert, Histoire des Singes, fam. 1, sect. 1, fig. 1, copiée dans l'Atlas du Dictionnaire de Levrault; *Troglodytes niger*, de Geoffroy-Saint-Hilaire, Ann. Mus., T. XIX, p. 87; Desmarest, Encycl. Mammal., p. 49; appelé Homme des Bois ou Satyre par divers auteurs, et qu'on dit être, selon les contrées où il se trouve, encore désigné par les noms d'Enjocko, de Quoias-Moras, de Quino-Morrou et de Barris. Cet Orang est celui qui, pour les formes et quant à l'humeur, se rapproche le plus de l'Homme, non de l'Homme d'espèce japétique, parvenu au degré de développement intellectuel où l'éleva la civilisation, mais des espèces que leur conformation paraît condamner à cet état d'infériorité, qui ne permet pas de distinguer le genre Humain du genre Orang, d'une façon aussi tranchée qu'on s'obstine à le faire pour un pouce plus ou moins opposable aux pieds; sa tête, très-forte, et qui paraît faire la sixième partie de la hauteur totale, lorsqu'elle en est la huitième chez nous, est aplatie sur le vertex, de sorte que le front n'est guère plus élevé que les sourcils, où il se termine en avant par des crêtes très-apparentes. Le nez et la bouche s'avancent en une sorte de museau, qui diminue l'angle facial, dont l'ouverture est de 60 degrés, c'est-à-dire 10 environ de moins que dans l'Éthiopien, et deux ou trois seulement que dans certains Hottentots. Les oreilles ont la même forme que dans l'Homme, et sont de même munies d'un rebord, mais proportionnellement plus grandes. Les canines n'excèdent guère les incisives, et ne donnent à la denture aucun caractère de férocité; la lèvre supérieure présente quelques poils roides, en manière de moustache. Du reste, la face est

glabre, et sa couleur est celle des Mulâtres; des favoris en garnissent les deux côtés. Les yeux sont petits et rapprochés, mais vifs, avec une expression d'inquiétude qui n'est pourtant pas sans une certaine douceur; le corps est assez bien conformé; des poils noirâtres, rudes, mais assez clair-semés, plus longs sur les épaules, où ils atteignent à deux pouces de longueur, en revêtent les régions dorsales et les membres, principalement en dehors. Ces poils sont beaucoup plus rares en avant, et le ventre, qui est large et plat, comme dans l'Homme, en est presque dépourvu, ainsi que la poitrine et le dedans des cuisses. Les fesses sont prononcées, sans la moindre apparence de callosités; les bras ne sont point démesurés; robustes, et même assez bien faits, ces bras n'atteignent guère qu'au genou; les mains sont fortes, sans être trop longues, glabres et grisâtres intérieurement, ayant leur pouce un peu reculé et proportionné aux autres doigts; le pouce du pied est moins parallèle; mais loin qu'il soit ainsi écarté et aussi opposable que dans l'espèce suivante, il porte comme les autres à terre, avec la plante, qui n'est pas trop longue, comme dans les Gibbons et les Singes, et que terminée postérieurement un calcanéum parfaitement arrondi en talon; les jambes sont un peu courtes, munies d'un mollet rendu saillant par deux muscles jumeaux très-prononcés, et certainement moins grêles qu'elles ne le sont dans les Hommes d'espèces Australasienne et Mélanienne. On n'en a vu que rarement et seulement de très-jeunes en Europe, où le plus grand qui fut observé n'avait guère que deux pieds six pouces de hauteur. Au pays d'Angole, dans le Congo, et généralement dans la région africaine qui borde le golfe de Guinée, au-delà de la ligne, les Orangs noirs deviennent beaucoup plus grands; leur taille ordinaire est celle des Nègres; on prétend même qu'elle la surpasse, et que les indivi-

dus de six pieds ne sont pas rares. On leur compte une vertèbre lombaire de plus que chez l'Homme; ils ne sont ni sanguinaires ni même provocateurs, quoi qu'on en ait dit; leur caractère est, au contraire, doux et circonspect, mais indépendant et ne pouvant se plier à la domesticité. Lorsqu'ils sont parvenus à un certain âge, les Orangs dont il est question choisissent les lieux écartés pour y vivre en troupes où règne la meilleure intelligence. La défense commune y devient la grande affaire; l'approche de toute créature vivante capable de causer quelque ombrage à la petite société, est aussitôt repoussée vaillamment; les Eléphants eux-mêmes ne pénètrent pas impunément dans les bois où se tiennent les Champanzées, qui, mettant leur confiance dans leur extrême agilité, et dans la faculté qu'ils ont de sauter au besoin d'Arbres en Arbres, attaquent les colosses à coups de pierre ou de bâton, et finissent, en jetant de grands cris, par les contraindre à la retraite; ils se défient surtout des Nègres, et tuent, dit-on, sans pitié, ceux qui semblent menacer leur repos. Cet amour de la liberté valut à l'Orang noir une réputation de violence et de grossièreté qu'ont démentie les mœurs des jeunes individus observés en Europe, et qui se perpétue de dictionnaire en dictionnaire, par ce que le bon abbé Prévost ou bien Laharpe ont dit quelque part dans leurs ramos de Voyages: « Cet Animal est si féroce, qu'il se défend quand on veut le tuer. » Cesont pourtant de telles inai-series qui servent de base aux deux tiers des traditions adoptées dans l'histoire naturelle déclamatoire sur le naturel des Animaux. Cependant les Champanzées ou Chimpanzés qui ont été vus dans nos climats, bien traités par leurs maîtres, étaient doux et affectueux; ils imitaient toutes les actions humaines que permettait leur organisation, surtout en ce qui leur était commode, préférant boire dans un verre que de laper, se lavant et s'es-

suivant les mains ou les lèvres avec une serviette, faisant leur lit et mettant au soleil pour la sécher leur couverture, reposant avec plaisir leur tête sur l'oreiller, servant à table, pilant dans un mortier les choses qu'on leur commandait d'y piler, portant du bois ou de l'eau avec la plus grande docilité au commandement qu'on leur en faisait. Tout dénotait en eux une humeur sociale, jointe à beaucoup de gravité et un certain esprit d'observation; mais de ce que de tels domestiques n'étaient point des esclaves qui supportassent sans regretter les mauvais traitements et les caprices des enfans ou des valets, on conclut qu'en vieillissant dans leurs bois, où ne les a observés aucun naturaliste, ils devenaient intraitables. Ne les trouvant pas sottement méchants dans nos maisons, lorsqu'on tenait à ne voir en eux que des êtres déraisonnablement furieux, on calomnia, s'il est permis d'employer cette expression, en parlant des Orangs, ces créatures indépendantes. Qu'en ont donc écrit les voyageurs, qui puisse justifier de telles déclamations? Purchas, à qui l'a raconté Battel, rapporte que dans les forêts de Mayombo, au royaume de Loango, on voit des Pongos qui sont plus gros que les Enjockos, avec un visage humain, mais ayant les yeux enfoncés; leurs mains, leurs joues sont sans poils, à l'exception des sourcils qu'ils ont fort longs; quoiqu'ils aient le reste du corps assez velu, le poil n'en est pas fort épais, et sa couleur est brune. Ils marchent droit, en se tenant de la main le poil du cou; ce qui indique des allures fort différentes de celles qu'on attribue aux Orangs de l'espèce suivante, lesquels se servent fréquemment, pour se déplacer, de leurs mains qu'ils posent à terre, en faisant suivre le train de derrière à la manière des culs-de-jatte. Personne n'attribua ce mode de préambulation au Champanzée ou Pongó de Battel, lequel ajoute que son monstre fait sa retraite dans les bois, dort

sur les Arbres, s'y forme une sorte de toit qui le met à couvert de la pluie; qu'il se nourrit de noix sauvages et jamais de chair, et que lorsque, dans leurs bivouacs, les Nègres ont allumé du feu pendant la nuit, les grands Singes, leurs imitateurs, prennent leur place autour des braises qu'ils attisent fort adroitement, et ne se retirent pas que ces braises ne soient consommées. Ce fait, dont il n'est guère permis de douter, nous fut autrefois attesté par un chirurgien nommé Perrin, qui se livrait avec beaucoup de zèle à des recherches d'histoire naturelle pendant les expéditions de traite qu'il fit au Congo; il nous paraît l'un des plus dignes d'attention qu'on ait recueilli sur les mœurs des Orangs. Comment ces Animaux, qui font des choses bien plus difficiles que d'entretenir du feu, puisqu'ils se coupent des branches d'Arbre afin de les façonner en bâtons, dont ils se servent pour l'attaque et la défense, qui savent très-bien lancer des pierres et construire des huttes, n'ont-ils pas l'idée de rassembler des branchages sur ces charbons, dont la chaleur mourante paraît leur causer une agréable sensation? Craignent-ils les incendies qui pourraient résulter de pareils soins, et qu'ils n'auraient pas les moyens d'éteindre? Ils ont dû très-souvent être épouvantés dans le fond de leurs forêts par les ravages qu'y font trop souvent les flammes imprudemment allumées par des Nègres et ce que l'on prend pour une preuve d'infériorité, serait alors celle d'une véritable prévoyance. Lorsque l'aspect des Européens ne sera plus une cause de désordre et de crimes sur les bords africains; que les bienfaits d'une civilisation raisonnable pénétreront dans les établissemens portugais d'Angole et de Loango, on pourra savoir ce qui en est; il sera curieux de se procurer de jeunes Champanzées, auxquels, dans une éducation soignée, on ne négligera pas d'apprendre à faire et à entretenir du feu. Les individus ainsi instruits rendus

à la liberté, après une longue habitude de notre fréquentation, deviendraient peut-être les Prométhées de leur espèce. C'est toujours d'après le témoignage de Battel qu'on sait que les Orangs noirs marchent en troupes, tuent parfois les Nègres en les inquiètent dans leurs bois, écartent jusqu'aux Eléphans dont ils n'ont pas peur. « On n'en prend jamais en vie, dit ce voyageur, parce qu'ils sont si robustes, que dix hommes ne suffiraient pas pour les arrêter; mais les Nègres en prennent quantité de jeunes, après avoir tué la mère, au corps de laquelle s'accrochent étroitement les petits. Lorsqu'un de ces Animaux meurt, les autres marquent de la tristesse, et couvrent son corps de feuillages. Un Pongo enleva l'un des Négrillons de Battel, qui passa au bois un mois dans la société du ravisseur, sans que les autres Pongos lui aient fait le moindre mal. Ces Animaux ne s'irritent que des regards menaçans ou des gestes de provocation. » Le rapport d'un certain Labrosse confirme l'anecdote de Battel. « Il avait, dit Buffon, connu à Lowango une Nègresse qui, enlevée par les grands Singes, demeura trois ans avec eux dans les forêts, où ils l'avaient logée dans une hutte de feuillages, et cette Nègresse n'avait eu qu'à se louer des bons traitemens de tout genre qu'elle reçut. » De pareils enlèvemens ne doivent pas être rares. On en cite plusieurs autres exemples, ainsi que l'existence de Métis qui en seraient résultés. Si de tels Métis sont possibles, ce fut sans doute d'après leur existence que l'on forgea ces histoires de Satyres, de Faunes, d'Ægyptans, de Saguis, et autres monstres composés d'Homme et d'Animal, qu'on trouve chez la crédule antiquité. Quoi qu'il en soit, les Orangs noirs durent être plus répandus autrefois qu'ils ne le sont aujourd'hui. Il en existait sans doute jusque dans ces Gorgades, que nous appelons aujourd'hui Iles du Cap-Vert : du moins a-t-on regardé comme appar-

tenant à l'espèce qui nous occupe, ces Gorilles qu'Hannon y tua, environ 356 ans avant J.-C., que ce navigateur regardait comme des femmes sauvages, et dont il rapporta les peaux rembourrées à Carthage, où les Romains les retrouvèrent suspendues dans un temple de Junon, lors de la ruine de la cité rivale. Dapper, dans sa description de l'Afrique, rapporte que « le royaume de Congo est rempli de ces Animaux, que les Africains nomment Quoias-Morros, et qui sont si semblables à l'Homme, qu'il est tombé dans l'esprit de quelques voyageurs qu'ils pouvaient être sortis d'une Femme et d'un Singe. Une de ces bêtes fut apportée en Hollande et présentée au prince d'Orange, Frédéric-Henri. Elle était de la hauteur d'un enfant de trois ans et d'un embonpoint médiocre, mais carnée, bien proportionnée, fort agile et fort vive, ayant les jambes charnues et robustes, tout le devant du corps nu, mais le derrière couvert de poils noirs; son sein, car c'était une femelle, était potelé, son nombril enfoncé, ses mollets et ses talons gros et charnus. Elle marchait droite sur ses jambes, était capable de porter des fardeaux assez lourds, prenant d'une main le couvert du pot, et de l'autre le fond, quand elle voulait boire, s'essuyant gracieusement les lèvres, se couchant pour dormir la tête sur un coussin; elle se couvrait dans son lit avec tant d'adresse, qu'on l'y eût prise pour une créature humaine. » Plusieurs voyageurs, entre autres Grose, attribuent aux Champanzées des sentimens de pudeur très-marqués, surtout aux femelles, que personne, en effet, ne dit avoir vu se livrer à des transports lubriques comme le font les Singes. Elles aiment passionnément leur petit; il paraît qu'elles n'en portent qu'un à la fois, durant sept à neuf mois. L'éducation dure, dit-on, une ou deux années; on ne sait quelle peut être la longueur de la vie chez ces Animaux, qui sont naturellement omnivores; car outre les fruits qui composent le fond de leur

nourriture, ils recherchent sur les Arbres et dans les buissons, les œufs d'Oiseaux, dont ils font un grand dégât; ils donnent la chasse aux Grenouilles, dont ils se montrent friands; les Limaçons ou autres Mollusques paraissent encore être de leur goût; et c'est une croyance reçue aux rives du Zaïre, qu'ils ont l'adresse de lancer de petits cailloux entre les valves des Huîtres entr'ouvertes, afin d'en dévorer ensuite le contenu sans crainte d'avoir les doigts pincés. Les Orangs noirs qui ont vécu dans la domesticité, y avaient contracté tous nos goûts, et buvaient avec plaisir du lait, du thé et même du vin, mangeant beaucoup de sucre, de friandises et jusqu'à de la viande.

Il est étonnant qu'une créature si extraordinaire et si digne qu'on l'étudie, qu'on dit être fort commune dans les régions où tant de voyageurs en ont vu, et dont, selon Batel, « on prend des jeunes en quantité, » ne nous soit pas mieux connue, et qu'on n'en possède pas au Muséum d'Histoire Naturelle plusieurs individus de tout âge et de toute taille, avec des squelettes, des fœtus, et l'anatomie complète. Un voyage dont le but serait de pénétrer dans les vastes bois où les Champanzées vivent en société, d'y observer leurs mœurs, d'approfondir leur histoire, d'essayer le perfectionnement moral de divers individus en constatant jusqu'où on le pourrait élever, d'en essayer enfin le croisement avec les espèces voisines soit ascendantes, soit descendantes, illustrerait à jamais le naturaliste qui l'oserait entreprendre. Nous connaissons déjà moins mal les Quadrupèdes qui ne nous ressemblent pas du tout et qu'on a rapportés de l'Australasie récemment découverte, que ces êtres, presque nos pareils, dont les premières notions remontent pour l'Europe à deux mille et quelques cents ans, et qui peuplent des parages voisins où la traite des Nègres semble être seule en possession d'attirer

les vaisseaux des nations chrétiennes.

2°. L'ORANG ROUX (*V.* planches de ce Dictionnaire), *Pithecus Satyrus*, Geoffr., Ann. Mus. T. XIX, p. 87; Desmarest, Encycl. Mammal., p. 50; Orang-Outang, Cuv., Règn. Anim. T. 1, p. 102, Mamm. du Mus., 42° livraison (une jeune femelle); Camper. *Nat. Verh. Over der Orang-Outang*, tab. 4, faite d'après le cadavre et copiée par Schreber, pl. 11, c; *Simia Satyrus*, L., Gmelin, *Syst. Nat.* XIII, T. 1, p. 26, qui confond la synonymie de cette espèce avec celle de la précédente; Vosmaer, Descr. de l'Orang-Outang, 1778; Jocko du Supplément de Buffon, T. VII, fig. 1, médiocre, un peu meilleure dans Audebert, fam. 1, sec. 1, f. 11; celle-ci est copiée dans les planches de Levrault, sous le nom d'Orang. On en trouve une encore meilleure, pl. 40, dans le T. XV de l'édition hollandaise par Allaman, et que Schreber a reproduite, pl. 11, b. L'une des plus mauvaises figures est celle des Quadrupèdes de l'Encyclopédie Méthodique, pl. 5, sous le nom de Pongo, copiée d'après l'*Homo sylvestris*, d'Edwards dans ses Glanures, pl. 20. Les formes humaines s'altèrent déjà dans cette espèce où les bras commencent à s'allonger considérablement, comme dans les Gibbons, tandis que l'angle facial devient un peu plus aigu; cependant les crêtes sourcilières y sont d'abord moins prononcées, et le front y étant plus élevé, la face y semble mieux caractérisée. La tête est plus grosse, toutes proportions gardées, que dans l'Orang noir; les yeux, petits et enfoncés, sont mis en quelque sorte à l'abri du soleil par la cavité au fond de laquelle ils brillent; leurs paupières et leurs alentours sont couleur de chair, ainsi que la bouche ou museau sur lequel s'aplatit le nez; le reste du visage est grisâtre, passe avec l'âge à la couleur de l'ardoise, et le tout devient même presque noir si la liqueur n'a point altéré les teintes d'un individu dont le peintre Maréchal a fait un magnifique dessin que nous avons sous les

yeux, et dont la tête est copiée dans nos planches. Les poils de cette partie, dirigés en avant sur le vertex, sont distribués comme chez l'Homme, si ce n'est qu'ils sont plus fournis vers les tempes; du reste ils garnissent comme une barbe et aux mêmes lieux les joues et le menton; les oreilles, bordées et bien placées sont nues ainsi que le visage. La poitrine est large, mais les bras sont démesurés, terminés par une main fort longue, où le pouce n'atteint que jusqu'à la première phalange de l'index; ils se prolongent presque jusqu'aux talons, de sorte que pour peu que l'Animal se courbe, les mains portent à terre. Les cuisses et les jambes au contraire sont assez courtes, de sorte que pour se déplacer les Gibbons préfèrent souvent appuyer leurs poignets sur le sol en s'y accroupissant, et porter en avant le train de derrière tout d'une pièce, comme nous voyons se traîner dans nos rues les culs-de-jatte à qui la police donne la permission d'émouvoir la pitié publique; l'Orang roux sait cependant courir, ce qu'il fait en jetant le haut du corps en avant, toujours prêt à s'appuyer sur les mains; il est inexact de dire qu'il ne marche jamais qu'à quatre pattes, et quoique son pied soit long, que le pouce y soit déjà fort reculé, et que lorsqu'il veut s'élaner, l'Animal élève le talon qui cesse de porter à terre, l'Orang roux n'en a pas moins des allures plus voisines de celles des Australasiens et autres espèces d'Hommes à bras longs, et extrémités inférieures grêles, qu'avec les Singes. Le ventre est fort gros, surtout dans les jeunes individus qui sont les seuls qu'on ait pu bien observer en Europe; les fesses sont peu charnues et le mollet a presque disparu; des poils d'un roux ardent, longs d'un à deux pouces, gros, mais laineux, couvrent les épaules, le dos, les reins et les membres; ces poils deviennent fort rares vers la poitrine et le ventre où ils finissent par disparaître, et on reconnaît alors sans obstacle la teinte ardoisée de la peau. C'est

dans cette espèce plus fortement que dans tout autre Binane qu'on observe le caractère résultant de la direction de bas en haut des poils de l'avant-bras. La paume des mains, la plante des pieds ainsi que le tour des mamelles sont d'une couleur de chair cuivrée; l'iris est brun, et les ongles, parfaitement conformés comme les nôtres, sont noirs. On n'a encore étudié que des jeunes de cette espèce dont les plus formés n'avaient guère que deux ou trois ans, et moins de trois pieds de hauteur. Les voyageurs rapportent que les adultes acquièrent une beaucoup plus forte taille, et qu'il y en a de quatre pieds et au-dessus; ils sont, dit-on, alors d'une force prodigieuse et très-farouches; ils vivent dans les grands bois où ils se tiennent presque continuellement sur les Arbres en sautant de branche en branche avec une merveilleuse adresse, s'y accrochant des pieds et des mains, et ne tombant ou ne bronchant jamais. La presque île orientale de l'Inde, les grandes îles Polynésiennes, Bornéo particulièrement, sont les lieux où se trouvent les Orangs roux et dans lesquels on ne les appela jamais ni Jockos ni Pongos, mais Orangs-Outangs, ce qui signifie, en langue malaise, êtres raisonnables ainsi qu'Hommes des bois. Il est fort difficile de se saisir des vieux qui se défendent vaillamment comme les Champanzées; aussi leur courageuse résistance aux attaques de l'Homme leur a valu la même réputation de bêtes féroces. Quoi qu'il en soit, tous ceux qu'on étudia étaient d'une humeur douce et grave; ils se montraient dociles, imitateurs, et même intelligents, surtout fort affectueux envers les personnes qui prenaient soin d'eux. Fr. Cuvier, qui observa, comme nous l'avons déjà dit plus haut, la jeune femelle qu'on avait donnée à l'impératrice Joséphine, et qui en a fait faire le portrait, s'exprime de la sorte sur son compte: « L'Orang-Outang femelle qui a fait le sujet de nos observations, appartient à la même espèce

que les Orangs - Outangs qui ont été décrits et figurés par Tulpius, Edwards, Vosmaer, Allaman et Buffon; c'est le *Simia Satyrus* de Linné. Debout dans sa position naturelle, sa taille n'excédait pas vingt-six à trente pouces; la longueur de ses bras, depuis l'aisselle jusqu'au bout des doigts, était de dix-huit pouces, et les extrémités inférieures du haut de la cuisse jusqu'au tarse, n'avaient que huit à neuf pouces; la mâchoire supérieure avait quatre incisives tranchantes, dont les deux moyennes étaient du double plus larges que les latérales, deux canines courtes et semblables à celles de l'Homme, et trois molaires à tubercules mousses de chaque côté. La mâchoire inférieure avait aussi quatre incisives, deux canines et six molaires, mais les incisives étaient égales entre elles. Le nombre des molaires n'était pas encore complet, mais la forme de ces dents était la même que celle des molaires de l'Homme. La tête ressemblait plus que celle d'aucun autre Animal à la tête de l'Homme; le front en était élevé et saillant, et la capacité du crâne fort étendue, mais elle était portée sur un cou très-court; la langue était douce, et quoique les lèvres fussent extrêmement minces et peu apparentes, elles avaient la faculté de s'étendre considérablement. Cet Orang était entièrement conformé pour grimper et pour faire des Arbres son habitation. En effet, autant il grimpait avec facilité, autant il marchait péniblement; lorsqu'il voulait monter à un Arbre, il en empoignait le tronc et les branches avec ses mains et ses pieds, et ne se servait ni de ses bras, ni de ses cuisses. Ce n'était, ajoute Cuvier, qu'en se soutenant par la main qu'il marchait sur ses pieds; » mais on doit observer qu'il est question d'un individu souffrant et d'une extrême faiblesse. Les Singes que les bateleurs font promener dans les rues, simples Quadrumanes, qui ne sont pas comme les Orangs construits pour marcher à peu près debout, n'ont pas eux-mêmes besoin

d'un appui pour aller ainsi; à plus forte raison si l'Animal dont F. Cuvier rapporte l'histoire n'eût pas été mourant, il eût certainement fort bien marché debout tout seul, et si la plupart du temps il ne posait guère sur le sol qu'un tranchant de sa plante, on a vu, lorsqu'il a été question des Hottentots, que cette espèce d'Hommes en fait à peu près de même. La manière dont s'accroupissait ordinairement l'Orang dont il est question, n'était pas plus une preuve d'animalité qu'une pareille posture ne l'est pour nos garçons tailleurs, et pour les grands seigneurs orientaux, qui passent une partie de leur vie assis sur leur derrière, les jambes reployées en dessous. Cet Animal se couchait sur le dos ou sur l'un ou l'autre, côté indifféremment en retirant ses jambes à lui et en croisant ses bras sur sa poitrine; alors il aimait à être couvert, et prenait toutes les étoffes et le linge qui se trouvaient près de lui. Il employait ses mains comme nous employons les nôtres, et l'on voyait qu'il ne lui manquait que de l'expérience pour en faire l'usage que nous en faisons dans un très-grand nombre de cas particuliers. Il portait presque toujours les alimens à sa bouche avec les doigts, et c'était en humant qu'il buvait, comme le font tous les Animaux dont les lèvres peuvent s'allonger; il se servait de son odorat pour juger de ce qu'on lui présentait et qu'il ne connaissait pas, paraissant consulter ce sens avec beaucoup de soin. Il mangeait presque indifféremment des légumes, des fruits, des œufs, du lait et de la viande. Il aimait beaucoup le pain, le café et les oranges, ne mettait aucun ordre dans ses repas et pouvait manger à toute heure comme les enfans. On a eu la curiosité de voir quelle impression notre musique ferait sur cet Animal, et comme on aurait dû s'y attendre, elle ne lui en fit aucune; elle n'est même pour nous qu'un besoin artificiel, ne faisant jamais sur les sauvages d'autre effet que celui du bruit. Pour sa dé-

fense, l'Orang-Outang de l'impératrice Joséphine mordait et frappait de la main, mais ce n'était qu'envers les enfans qu'il montrait quelque méchanceté, encore y paraissait-il porté par impatience plutôt que par colère. En général il était doux et affectueux, et éprouvait un besoin naturel de vivre en société. Il aimait à être caressé, donnait de véritables baisers, et paraissait trouver un fort grand plaisir à teter les doigts des personnes qui l'approchaient, mais il ne tétait point les siens. Son cri était guttural et aigu; il ne le faisait entendre que lorsqu'il désirait vivement quelque chose; alors tous ses signes étaient très-expressifs; secouant sa tête pour montrer sa désapprobation, il boudait quand on ne lui obéissait pas, et quand il était fâché tout de bon, il criait très-fort en se roulant par terre; son cou s'enflait alors beaucoup. Cet Orang arriva à Paris dans le courant du mois de mars 1808. Il avait passé par l'Île-de-France, et on le débarqua en Espagne; transporté par terre à Paris pendant la mauvaise saison, il eut plusieurs doigts gelés au passage des Pyrénées. Malgré les soins les plus constants, on ne put lui rendre la santé; il mourut après avoir languï durant cinq mois, âgé d'un an et demi seulement. Cet Animal, bien différent de ceux dont on avait jusqu'alors fait l'histoire, n'avait été soumis à aucune éducation particulière; il ne devait rien à l'habitude, toutes ses actions étaient indépendantes, et les simples effets de sa volonté. Il était donc parfaitement lui-même, et l'on remarqua combien son intelligence était bien plus avancée qu'elle ne l'eût été dans un enfant humain du même âge. « La nature, ajoute l'auteur dont nous venons de faire un extrait, a doué l'Orang-Outang de beaucoup de circonspection; la prudence de cet Animal s'est montrée dans toutes ses actions et principalement dans celles qui avaient pour but de le soustraire à quelque danger. Il donna plusieurs preuves d'une

certaine force de raisonnement durant la traversée, ne se hasardant à faire ce dont il ne connaissait pas les suites qu'il ne l'eût vu faire sans danger à la personne qui en avait un soin particulier, et dans laquelle il avait conséquemment placé ses affections et sa confiance. » Ainsi il ne monta aux manœuvres que lorsqu'il y eut vu monter le capitaine Decaen son ami, il ne cessa de se cramponner à des cordages en se promenant sur le pont, que lorsqu'il se fut bien familiarisé avec le roulis. Rendu à Paris il aimait à se promener dans un jardin, où il grimpaït ensuite sur des Arbres, à la cime desquels on le voyait s'asseoir; mais dès qu'on feignait de l'y vouloir suivre, il agitait les branches de toute sa force pour empêcher qu'on pût y monter. Ennuïé des nombreuses visites qu'on lui faisait, il se cachait souvent sous sa couverture, mais il n'en agissait jamais ainsi avec les personnes qu'il affectionnait, et dont il ne se séparait qu'avec peine, la solitude lui paraissant insupportable. Une fois pour l'empêcher d'entrer dans un appartement, on avait ôté du voisinage de la porte les chaises sur lesquelles il eût pu monter pour atteindre au loquet; mais il fut au loin en cherchant une pour s'élever jusqu'à la serrure qu'il sut fort bien ouvrir. Aimant à jouer avec un petit Chat qu'on lui avait donné pour le divertir, il en fut égratigné; aussitôt il regarda fort attentivement le dessous des pattes du Chat; y ayant trouvé les griffes, il examina comment elles étaient faites et essaya de les arracher avec ses doigts. Se servant assez maladroitement de fourchette et de cuiller, lorsque les choses qu'il voulait saisir avec ces instrumens semblaient s'y refuser, il présentait la fourchette et la cuiller aux personnes qui l'avoisinaient pour qu'on l'aidât dans ce qu'il n'avait su faire. Ayant posé un vase de travers et s'apercevant qu'il allait tomber, il le soutint et l'étaya.

L'Orang roux, observé par Vos-



maër, n'était pas plus méchant que celui dont nous venons de parler. Tous ses mouvemens étaient lents, et dans aucun on ne trouvait le moindre rapport avec l'impétuosité des Singes. On ne lui remarqua point d'écoulement périodique, mais c'était une femelle encore très-jeune. Elle aimait le vin de Malaga, les carottes et surtout les feuilles de persil. Elle prenait aussi avec goût de la viande rôtie et du poisson cuit, savait boire avec un verre, déboucher une bouteille, se curer les dents, s'essuyer les lèvres avec une serviette, escamoter dans les poches ce qui s'y trouvait à sa convenance. Connaissant la route de la cuisine, elle y allait seule chercher son repas; elle se couchait à l'entrée de la nuit après avoir bien arrangé le foin de sa couche, s'être fait un oreiller et avoir disposé convenablement sa couverture sous laquelle on la voyait se blottir, comme le fait un homme frileux. Cet Animal ayant remarqué que Vosmaër ouvrait ou fermait le cadenas de sa chaîne au moyen d'une clef, on le surprit tournant un morceau de bois dans le trou et comme cherchant à se rendre compte de ce qu'il ne réussissait point à se mettre en liberté. Lorsqu'il lui arrivait d'uriner sur le plancher, il n'avait pas de cesse qu'il n'eût trouvé un chiffon pour essuyer les ordures qu'il avait faites. On lui avait appris à nettoyer les bottes, ainsi qu'à ôter les boucles des souliers. Des observations récentes sur un autre jeune Orang roux qu'on élevait à Java, ont fait connaître que ses pareils se construisent, sur les Arbres, de véritables hamacs, qu'ils se couchent et se lèvent avec le soleil, et qu'ils ne descendent guère à terre si ce n'est pour aller dans les broussailles dénicher des œufs dont ils sont extrêmement friands.

Wurmb, dans les Mémoires de la Société de Batavia (T. II, p. 245), a décrit un Orang de grande taille où il crut reconnaître le Pongo de Buffon, c'est-à-dire le Champanzée, et qu'il nomma conséquemment Pongo,

ajoutant ainsi à la confusion d'une versatile et fausse nomenclature d'où sont résultées tant d'erreurs. Il ne donne point de figure de son prétendu Pongo, mais son squelette, parfaitement conservé, a été fidèlement représenté dans l'Histoire des Singes d'Audebert (pl. 2, des détails anatomiques, fig. 5). La taille de ce squelette est de quatre pieds; la forme de la mâchoire inférieure fait présumer un os hyoïde fort grand; le museau y est aussi long que dans le Mandril, et même plus gros et plus obtus. On remarque sur le crâne une crête osseuse très-forte, laquelle, de l'occiput, s'élève sur le vertex, et se partage en deux branches qui se dirigent sur les côtés des orbites. Deux autres crêtes latérales, partant également de l'occiput, se dirigent vers les trous des oreilles; elles sont plus saillantes encore que la crête supérieure, et ont quatre à cinq lignes d'élévation. Les vertèbres cervicales sont particulièrement remarquables par la longueur extraordinaire de leurs apophyses épineuses qui surpasse, proportions gardées, ce qu'on trouve dans tous les autres Mammifères. Il y a douze côtes dont cinq fausses. Les membres antérieurs sont fort longs et descendent jusqu'aux malléoles ou chevilles des pieds; la main étant presque aussi longue que la jambe, et l'avant-bras que le bassin avec le fémur pris ensemble. Les canines y sont de véritables coins ou crochets aussi forts et prononcés que dans les bêtes féroces. Wurmb rapporte que le résident hollandais à Rambang, ayant été envoyé en mission à Saccadona dans l'île de Bornéo, parvint à se procurer l'Animal dont il est question, lequel se défendit vigoureusement avec de grosses branches d'Arbre qu'il arrachait, de sorte qu'on ne put parvenir à le saisir vivant. Sa tête était un peu pointue vers le haut de l'occiput; le museau était assez proéminent, et les deux joues munies d'une large excroissance charnue. Les yeux petits saillaient hors de la tête; le nez, qui n'offrait point d'élévation, consistait

en deux narines placées obliquement à côté l'une de l'autre. Les oreilles petites étaient collées contre la tête. La bouche était garnie de grosses lèvres et d'abajoues, la langue épaisse et large; la face d'un noir fauve, sans poils, excepté à la barbe qui en présentait fort peu; le cou fort court; la poitrine beaucoup plus large que les hanches. Les jambes courtes et grêles étaient fortement musclées. La poitrine et le ventre demeuraient sans poils, mais sur les autres parties du corps où l'Animal en était couvert, ce poil, qui n'avait au plus qu'un doigt de long, était brun. Wurmb parle en outre de poches particulières que son prétendu Pongo avait sur la poitrine, caractère qui, avec la couleur, la grosseur des lèvres et les abajoues qu'il lui attribue, semblerait indiquer un Animal très-différent de l'Orang roux où le crâne n'offre point de crête dans la jeunesse, où le poil tire sur le rouge, où les lèvres sont minces, où les canines ne s'avancent point d'une manière menaçante, chez qui l'on n'observe ni abajoues, ni poches pectorales, et que nous avons vu n'être point de grandes et méchantes bêtes, ainsi que le sont les Pongos de Wurmb. Cependant Cuvier, ayant reçu en 1818 une tête osseuse de l'Inde, qui, dans la généralité de ses formes, ressemble à celle de l'Orang roux, mais où le museau est plus allongé, et dans laquelle on voit des crêtes sourcilières, soupçonna que cette tête intermédiaire prouvait l'identité de l'Homme des bois et du Pongo de Wurmb qui serait le vieil âge des Orangs roux dont on n'avait connu que l'enfance. En effet, si tous ces jeunes Orangs, vus en Europe, avaient l'angle facial très-ouvert et le crâne lisse, ils n'avaient guère que dix-huit mois à trois ans au plus, et l'on sait combien la forme de la tête varie dans l'Homme et dans les Singes, suivant les époques de la vie où la tête devient proportionnellement plus petite et plus bosselée en vieillissant. On voit des enfans blonds et des jeunes Singes roussâtres deve-

nir fort bruns avec les années; l'Orang roux aura donc pu devenir noirâtre. La croissance de la boîte osseuse dans les Orangs, et les modifications qui en résultent, changeraient conséquemment l'humeur et le caractère d'un Animal qui, de fort doux, deviendrait violent; qui, d'affectueux, deviendrait intraitable; et qui, susceptible dans sa jeunesse d'attachement pour l'Homme, en fuirait l'approche avec horreur quand l'expérience lui aurait fait connaître le prix des amitiés humaines.

Un fait récent paraît confirmer cette identité du Pongo de Wurmb et de l'Orang roux, en prouvant que ce dernier peut acquérir des proportions bien autrement considérables que celles qu'on lui supposait, et presque le double de la hauteur où atteint le squelette figuré par Audubert. On lit, dans le quinzième volume des Recherches asiatiques, la relation d'une capture d'Orang, faite à Sumatra en 1825. D'après la description minutieuse que le docteur Abel Clarke donne de l'Animal tué en cette occasion, et faite sur la peau altérée par la préparation, on ne peut méconnaître l'identité, encore qu'on en ait fait quelque part une espèce nouvelle, sous le nom de *Pongo Abellii*. Il n'y est point question d'abajoues, ce qui nous fait croire que Wurmb se trompa en attribuant de telles parties à son Pongo; mais on spécifie la direction des poils de la tête en avant, surtout celle de la toison rousse des bras qui est du bas en haut, l'existence d'une véritable barbe qui n'était pas implantée sans élégance, et la nudité ainsi que la petitesse des oreilles. Les proportions seules de l'Orang récemment mis à mort forment un grand contraste avec les idées qu'on s'était faites de l'élevation où de tels Animaux pouvaient atteindre. « L'équipage d'un canot sous le commandement de MM. Craygyman père et fils, officiers du brick la Marie-Anne-Sophie, dit la relation anglaise, étant débarqué au lieu nommé Ramboom, près Touramand, dans le nord-ouest

de Sumatra, sur un canton bien cultivé qu'ombragent des Arbres clair-semés, aperçut un Animal gigantesque de la race des Singes. A l'approche des Hommes, cet Animal descendit de l'Arbre sur lequel il était perché; mais quand il vit qu'on s'apprêtait à l'attaquer, il se réfugia sur un autre et présenta, dans sa fuite, l'aspect d'un Homme de la plus grande taille, couvert de cheveux luisans qui paraissaient noirâtres, mais dont la démarche eût été chancelante, et qui, pour ne pas broncher, appuyait ses mains de temps à autre sur le sol où, en se servant d'un bâton, il cheminaient alors assez doucement; mais on jugea de son agilité et de sa force, dès qu'il fut parvenu sur une cime d'où, s'élançant à l'aide des grosses branches, il passait d'un Arbre à l'autre aussi lestement que l'eût fait le plus petit et le plus vif des Singes. Il eût été impossible de s'en rendre maître dans un bois touffu et serré, car alors la rapidité d'un Cheval au galop n'eût pas été plus considérable. Ses mouvemens étaient si prompts, qu'on avait à peine le temps de l'ajuster. Ce n'est qu'après avoir abattu plusieurs Arbres et en agissant de ruse, qu'on parvint à l'isoler, et alors il fut frappé successivement de cinq balles dont une parut avoir pénétré dans les entrailles, et ses forces étant considérablement diminuées, il sembla les avoir entièrement perdues après avoir vomi beaucoup de sang. Néanmoins il se tenait toujours dans le feuillage. Quelle fut la surprise des chasseurs, quand le dernier asile du Singe ayant été forcé, on vit ce vigoureux Animal s'échapper encore avec une nouvelle vigueur vers d'autres Arbres. Mais enfin, presque mourant, on croyait s'en pouvoir rendre maître avant son dernier soupir; lorsqu'il se remit en posture d'une défense déterminée; on l'attaqua alors de toutes parts avec des piques, et sa vigueur était toujours si grande, qu'ayant saisi l'arme d'un agresseur, il la rompit avec autant de facilité, selon l'expression du rap-

port, qu'il eût fait d'une simple carotte. Après cet effort, la malheureuse bête prit l'expression d'une suppliante douleur, et la manière pitteuse dont elle portait ses mains sur les larges blessures dont elle était couverte, toucha tellement les chasseurs qu'ils commencèrent à se reprocher l'acte de barbarie qu'ils commettaient sur une créature, qui leur semblait presque humaine, non moins par la manière dont elle exprimait ses douleurs, que par ses formes. Lorsque le Singe expira, les naturels, accourus autour des Européens, contemplèrent sa figure avec un égal étonnement. Étendu sur le sol, il semblait avoir sept pieds anglais de hauteur; mais quand il était debout, dépassant de toute la tête le plus grand Homme de l'équipage, on ne lui en avait pas supposé moins de huit. Le corps était fort bien proportionné; la poitrine large et carrée; le bas de la taille mince; les yeux étaient grands, mais petits, proportions gardées avec les nôtres; le nez paraissait plus saillant que chez aucune autre espèce de Singe, et la bouche très-fendue; une barbe frisée, couleur de noisette, et de trois pouces de long, ornait les lèvres et les joues plutôt qu'elle ne défigurait ces parties; ses bras étaient bien plus longs que ses membres postérieurs; les organes générateurs, retirés, se laissaient à peine entrevoir. La beauté de ses dents, dont pas une ne manquait, indiquait qu'il n'était pas vieux; les incisives, au nombre de quatre à chaque mâchoire, aplaties et taillées en biseau, avaient un pouce cinq lignes à l'inférieure; les canines deux pouces et demi; les molaires ne différaient des molaires humaines que par plus de grandeur. Le poil qui recouvrait tout le corps comme un habit, était poli, doux et reluisant. Ce qui surprenait le plus les assistants était la ténacité de la vie qui avait long-temps résisté à tant de coups. La force musculaire devait avoir été bien considérable, car l'irritabilité de la fibre se manifesta en-

core d'une manière très-frappante, lorsque le cadavre ayant été transporté à bord et hissé pour y être écorché, le couteau produisit un mouvement effroyable de contraction sur les parties charnues long-temps après la mort. Ces mouvemens furent tels, lorsqu'on parvint aux régions dorsales, que le capitaine Cornfoot en eut horreur, et que dans la persuasion où il fut que ces marques de sensibilité ne pouvaient avoir lieu sans de vives douleurs, il ordonna de ne pas passer outre à la dissection que la tête n'eût été détachée. Cet Animal, comme dépaycé, devait avoir voyagé durant un certain temps avant d'être parvenu au lieu dans lequel on le surprit, car il avait de la boue jusqu'aux genoux, et les habitans du canton ne se souvenaient point qu'on eût vu son semblable; ne s'enfonçant jamais dans les vastes et impénétrables forêts qui commencent à deux lieues de-là, ils ignoraient qu'un pareil Singe y existât; ils lui attribuèrent les cris singuliers qu'on avait entendus depuis quelques jours et qui ne ressemblaient à ceux d'aucun des Animaux féroces qui viennent de temps à autre menacer leurs demeures. La peau séchée et toute ridée de cet Orang a maintenant cinq pieds dix pouces du haut de l'épaule à la cheville du pied, le cou a trois pouces de longueur seulement, la face du haut du front à la pointe du menton, en a neuf, et du pied à la jambe il y a huit pouces, ce qui donne en tout sept pieds six pouces et demi (mesure anglaise.) La figure est entièrement nue, si ce n'est au menton et sur le bas des joues où règne la barbe qu'on trouva si bien placée et si belle; quelques cheveux d'un noir plombé tombent sur les tempes et sur les côtés; les paupières sont garnies de cils; les oreilles ont un pouce et demi du haut en bas et sont appliquées contre la tête; les lèvres paraissent minces; le poil de la tête implanté d'arrière en avant a cinq pouces dans sa plus grande longueur, et sa couleur

est d'un roux foncé. Les bras étant étendus, on trouve huit pieds deux pouces de l'extrémité d'un doigt à l'autre extrémité.» Le reste de la description s'accorde parfaitement avec celle que nous avons donnée plus haut de l'Orang roux. Le squelette d'un pareil Bimane eût été une pièce bien plus curieuse à rapporter que sa peau même; son examen eût levé tous les doutes, car malgré l'opinion de Cuvier et le témoignage de Blainville qui appuya cette opinion de diverses analogies, il ne demeure pas prouvé que le Pongo de Wurmb soit le même être, et nous ne voyons pas pourquoi il n'existerait pas dans les îles de la Sonde, si peu connues, plus d'une espèce d'Orang. Le zèle avec lequel les savans des Pays-Bas explorent maintenant, sous la protection d'un prince instruit et libéral, les colonies dont l'ancienne compagnie hollandaise ne s'occupait guère que sous les rapports commerciaux, ne tardera point à éclaircir des points si importants de l'histoire naturelle.

On trouve dans le Magasin Philosophique (mars 1826, p. 182) quelques détails sur la dissection d'un autre Orang roux, qui, tout en laissant beaucoup à désirer, ne méritent pas moins qu'on en donne une idée pour compléter le présent article. L'auteur John Jeffries rapporte que son Satyre avait été pris à Bornéo et apporté à Batavia; au premier aspect il avait quelque ressemblance avec un Nègre, par son museau prolongé et par la couleur noirâtre de sa peau; à l'exception des lèvres, du tour des yeux et du dedans de ses mains et des pieds, le reste de cette peau, dans les lieux dépourvus de poils, ressemblait en tout à celle de l'Homme; il marchait, soit sur deux pieds, soit en s'aidant des membres antérieurs qui étaient plus longs que ses jambes. Ses yeux bruns étaient enfoncés dans leurs orbites. Le nez était court; les lèvres étaient saillantes; les épaules assez larges et aplaties; les fesses à demi-nues, mais distinctes; il y avait un sacrum, un coccyx sans prolongement caudal,

un nombril profond, un scrotum prononcé et rugueux ; le tout parfaitement semblable aux mêmes parties dans l'Homme. Le capitaine du navire l'Octavie put observer à son aise les mœurs de cet intéressant Animal. Il vivait familièrement avec les marins qui l'appelaient George, et le considéraient comme un nègre de l'équipage. Il servait le café à table, comme il l'avait toujours fait dans la maison de son premier possesseur, rendait plusieurs services à bord pour nettoyer le pont et apporter de l'eau ; il arrangeait les habits des officiers, comme l'eût fait un valet de chambre soigneux ; docile, obéissant, il amusait tout le monde. Corrigé une fois par le capitaine, on eût dit, à son repentir, un enfant qui pleurait. Sa nourriture de prédilection était le riz ; aimant les fruits, buvant du thé, du café et du vin blanc à dîner ; il ne s'asseyait jamais sur le plancher, mais sur un siège élevé. D'après l'avis de son premier maître, on lui donnait de l'huile de ricin lorsqu'il était incommodé ; une once le faisait vomir et le purgeait. Lorsqu'il contracta la maladie dont il mourut, il se laissait tâter le pouls qui donnait autant de pulsations par minute que celui d'un Homme. Sa peau était attachée par du tissu cellulaire, dense à la face, aux pieds et aux mains comme chez nos pareils, et il n'avait de muscle cutané que l'occipito-frontal. L'abdomen ouvert fut trouvé, dans toutes ses parties, conforme au nôtre. Le péritoine avec les ligamens suspenseurs du foie et du mésentère, étaient forts. Le cordon spermatique glissait le long des muscles et du ligament de Poupert. L'estomac, dans sa forme et dans sa situation, était semblable à celui de l'Homme ; il n'y avait pas non plus de différence pour la structure des poumons, ni dans le cœur qui était d'égal volume. La glotte, l'épiglotte, l'os hyoïde et les cartilages du pharynx étaient les mêmes, mais vers le cartilage thyroïde et à l'entrée du larynx existait une partie que l'Animal pouvait gonfler d'air

à volonté, et cette poche est celle qui a été parfaitement décrite par Camper. Le cerveau pesait neuf onces trois quarts ; les nerfs qui en émanaient sortaient des mêmes lieux que chez l'Homme et se distribuaient pareillement ; la fibre musculaire parut très-robuste. La taille totale de l'Animal était de trois pieds quatre pouces.

Les Orangs, du moins l'espèce dont il est ici question, ont encore de commun avec l'Homme, qu'ils ne savent pas nager quand on ne le leur a pas appris, et qu'ils manifestent une certaine répugnance pour se plonger dans l'eau quand on ne les y a point de très-bonne heure habitués. Le savant Labillardière nous a autrefois raconté qu'ayant vu tomber un de ces Animaux dans la mer, celui-ci, surpris de sa chute, ne fit pas le moindre mouvement pour se sauver ; il se laissait couler avec une sorte de résignation, et se fût infailliblement et promptement noyé, si l'on ne se fût pas empressé d'aller à son secours. « Au reste, dit judicieusement F. Cuvier, la nature n'a donné aux Orangs-Outangs que peu de moyens de défense. Après l'Homme, ce sont peut-être les Animaux qui trouvent dans leur organisation les plus faibles ressources contre les dangers ; mais ils ont de plus que nous, une extrême facilité pour grimper aux Arbres et pour fuir ainsi les ennemis qu'ils ne pourraient combattre qu'avec désavantage. » Ajoutons que l'invention des armes, qu'ils eussent fort bien pu s'essayer à manier, ne leur a conséquemment pas été nécessaire ; que suffisamment vêtus pour les climats qu'ils habitent, ils n'ont pas eu besoin de chercher à se façonner d'autres habits ; et qu'une chaussure, qui n'eût pas manqué de devenir indispensable pour protéger leur large plante charnue, s'ils eussent été voyageurs, leur devenant inutile et même incommode pour percher, sédentaires dans les forêts, les Orangs créés pour l'indépendance, n'ont pas plus eu besoin de se chercher des moyens d'attaque que de se chercher des commodi-

tés personnelles ; ce sont les avantages corporels qu'ils ont sur l'Homme, avec moins de nécessité, qui ont dû contenir ces Animaux au degré d'infériorité qu'ils occupent dans la nature par rapport à nous. Nul doute qu'à l'aide de tant de conformités physiques existantes entre l'Homme et le Champanzée, qu'au moyen des facultés intellectuelles qui élèvent ce dernier au moins au niveau du Hot-tentot, on ne parvint à développer considérablement la raison de ce second Bimane, comme on parvient à faire un peu plus qu'une machine d'un paysan grossier, lorsqu'on s'occupe de l'éducation de celui-ci avant que, croupi dans une stupide superstition, il ne soit définitivement constitué en brute, et qui pis est en brute la plus méchante de toutes, parce que les fausses idées dont on l'imboit, détruisent en lui jusqu'à cette rectitude d'instinct qui faisait que cet Orang roux dont on a tout à l'heure raconté le meurtre, était probablement moins bête que la moitié des marins qui l'assommèrent. C'est donc avec beaucoup de sens que Maupertuis aurait préféré une heure d'observation d'un Orang-Outang à la conversation du plus savant homme, et nous croyons, dût-on s'en égarer, qu'il serait de la plus haute importance pour l'avancement des sciences morales, qu'on se donnât la peine d'élever des Orangs dès le berceau, et loin de leurs aînés, en employant pour les instruire les procédés par lesquels on parvient à élever nos muets de la triste condition d'infirmités à la dignité d'Hommes. En vain contre la possibilité de réaliser notre vœu, l'on arguerait de cette humeur indomptable et sauvage, que la plupart des auteurs attribuent aux Orangs, mais dont nous avons plus haut essayé d'expliquer les causes. « Ce serait une grande simplicité, disait Jean-Jacques, de s'en rapporter là-dessus à des voyageurs grossiers, sur lesquels on serait quelquefois tenté de faire la même question, qu'ils se mêlent de résoudre sur d'autres Animaux..... Ces

voyageurs, ajoute le philosophe genevois, font sans façon sous les noms de Pongo, d'Orang-Outang, etc., des Bêtes de ces mêmes êtres dont les anciens faisaient des divinités. Peut-être, après des recherches plus exactes, on trouvera que ce ne sont ni des Bêtes ni des Dieux, mais des Hommes. » En ajoutant, *ou à peu près*, à sa phrase, Rousseau l'eût rendu parfaitement orthodoxe en histoire naturelle ; c'est-à-dire conforme aux idées que les Hommes raisonnables ont aujourd'hui de l'Orang-Outang et du Pongo.

Nous saisisrons, en terminant l'histoire des vrais Orangs, l'occasion de citer un passage de Virey, au même titre que nous avons transcrit quelques bonnes lignes de cet écrivain dans notre article Homme. « Aucun des Orangs, dit-il, n'habite le nouvel hémisphère ; ils appartiennent à l'Asie et à l'Afrique ; leur visage n'est pas velu, mais il y a une sorte de barbe. Enfin, lorsqu'on a bien examiné toutes les ressemblances des Orangs-Outangs avec l'Homme, qu'on a bien étudié toutes leurs différences, on demeure convaincu que ce sont des créatures à forme humaine, plus intelligens que les Quadrupèdes, mais beaucoup moins que nous. Cependant, il y a des individus de l'espèce humaine si brutaux, si peu policés, et tellement imbécilles, qu'on n'aperçoit pas une grande distance de ces Animaux à ces Hommes, quoiqu'on ne puisse pas les confondre. Tels sont les Crétins et les Idiots, à beaucoup d'égards inférieurs à ces Singes, puisqu'ils ne sauraient seuls subvenir à leur subsistance. »

Devisme a figuré, dans les Transactions philosophiques (T. 59, pl. 3), un Singe du Bengale qu'il dit être de la grandeur de l'Homme, et se nommer Golokk ; cet Animal n'a pas les bras démesurés des Gibbons, et paraît devoir former une troisième espèce dans le genre qui vient de nous occuper, espèce qui ressemblerait plus au Champanzée qu'à l'Orang roux.

## § II.

GIBBON, *Hylobates* (Illiger). Quels que soient les rapports d'aspect et de conformation qui rattachent les Animaux de ce genre à la famille des Bimanés, ils ne peuvent demeurer confondus avec les Orangs dans un même genre; les callosités de leurs fesses les en distingueraient suffisamment quand l'angle facial ne serait pas diminué chez eux et quand leurs bras difformes ne seraient point allongés au point que sans s'accroupir ni même se baisser, les Gibbons peuvent poser leurs mains sur le sol, et marcher en quelque sorte à quatre pattes tout en se tenant debout. Les extrémités inférieures sont au contraire courtes et surtout grêles, mais ce ne serait point cette maigreur des jambes et des cuisses avec la disproportion des bras qui éloignerait le plus les Gibbons de la famille où nous comprenons les espèces humaines, puisqu'en passant de ces Gibbons à l'Orang roux où les bras sont raccourcis, et de celui-ci au Champanzée chez qui nous les voyons encore plus courts, nous arrivons à ces Hommes de l'Australasie chez qui les bras sont plus longs que chez nous, tandis que les cuisses et les jambes n'y sont pas moins grêles que chez les Orangs. Partout la nature nous montre, au moyen des passages qui lient ses productions, combien sont téméraires et vains ces systèmes de classification où certains naturalistes prononcent de toute leur hauteur, quelle créature doit nécessairement être éloignée de celles qui lui sont voisines parce qu'on lui trouve un point de connexion avec le groupe dans lequel on les veut rejeter sous prétexte, s'il est permis d'employer cette expression dans un ouvrage sérieux, qu'il ne faut pas casser les vitres. Quoi qu'il en soit, comme c'est des formes corporelles et des subordinations organiques que résultent les facultés des Animaux sans exception, et qu'en raison du plus grand nombre de telles ressemblances ces êtres ont de plus grands rapports

dans ce qu'il est temps d'appeler le moral indistinctement chez tous, les ressemblances des Gibbons avec les Hommes diminuant à peu près dans la proportion où leurs ressemblances avec les Singes augmentent, ces Gibbons devaient être les derniers des Bimanés sous le rapport de l'intelligence, et ils le sont en effet. Généralement plus petits que les autres et conséquemment moins forts; indolens, parce que la bizarre texture de leurs bras les condamne à une sorte de maladresse; ordinairement sédentaires, parce que la disproportion de leur ensemble rend leurs allures pénibles, ils vivent cantonnés dans les sauvages et vastes forêts des parties les plus orientales et méridionales de l'Asie, ainsi que des grandes îles de la Polynésie. Ils ne pourraient courir et ne grimpent point non plus aux Arbres avec autant de facilité que les Orangs; aussi se défont-ils de leurs ressources pour échapper au danger, et ils sortent rarement de leurs fourrés où ils vivent en sociétés assez nombreuses, et commodément assis au moyen des callosités de leurs fesses sur les grosses branches; d'autres fois ils se tiennent debout à l'extrémité des rameaux même les plus agités par les vents où l'on prétend qu'ils se dressent aisément, non en cherchant à s'accrocher aux branchages voisins à l'aide de leurs longs bras, mais en étendant horizontalement ces bras qui forment balancier; de sorte que l'idée de faire des tours de force sur la corde, étant originaire de l'Inde avec tant d'autres jongleries, il est probable que les Gibbons furent les premiers modèles que se proposèrent les acrobates. Ainsi que leurs élèves, ces Animaux peuvent avoir une excellente tête pour résister au genre d'étourdissement qu'éprouvent ordinairement les Hommes lorsqu'ils se voient comme suspendus dans les airs, exposés à tomber d'une grande hauteur; mais on peut dire que dans toute autre circonstance ils ont l'esprit faible. Le peu d'individus qu'on a étudiés

dans la domesticité, s'y sont montrés timides, défiants, poltrons, taciturnes, en tout temps comme embarrassés de leur maintien. Ils mangeaient de tout ce que nous mangeons, mais en préférant les légumes et les œufs; ils imitaient bien quelques-unes des actions humaines, mais avec gaucherie, et nul doute qu'un Orang noir ou Champanzé ne soit beaucoup plus au-dessus d'un Siamang ou d'un Wouwou, qu'un Hottentot, un Mélanien, ou même plus d'un de nos concitoyens, ne sont au-dessus de ces Champanzées ou Orangs noirs dans lesquels certains raisonneurs ne verraient une bête que parce que certains docteurs leur auraient dit qu'il est fort dangereux de voir autrement. Les Gibbons ont du reste, à quelques modifications de formes près, le système dentaire qui caractérise les autres Bimangs; le poil de l'avant-bras s'y dirige également du bas en haut, c'est-à-dire en venant du poignet au coude, mais plus obscurément parce qu'il est tant soit peu laineux; le bassin y est plus allongé et déjà beaucoup plus oblique.

*Espèces constatées du genre GIBBON.*

1°. Le SIAMANG, *Hylobates syndactylus*, Cuv., figuré dans les Mammifères du Mus. (34<sup>e</sup> livr., n. 1821), est l'un des plus grands Gibbons, quoiqu'il atteint jusqu'à trois pieds et demi de hauteur. Assez commun à Sumatra, où le découvrit Alfred Duvaucel, il est étonnant qu'on n'en ait point eu plus tôt de notions en Europe. Une poche gutturale comme dans les Orangs lui interdit un langage articulé, mais coopère à rendre ses cris forts et lugubres. Son pelage est extrêmement noir, si ce n'est aux sourcils et sous le menton, où les poils, toujours doux, épais et brillants, sont roussâtres. Le mâle porte un pinceau de semblables poils à chaque testicule, tandis que la femelle a le tour des parties correspondantes et des mamelles totalement nu. Le caractère principal qui ne permet de confondre le Siamang avec aucune

autre espèce, consiste dans la membrane qui, très-étroite, unit le doigt index au médius, en s'étendant jusqu'à la première phalange. Selon les observations de Duvaucel, ces Animaux se tiennent en troupes fort nombreuses où semblent exercer une certaine autorité quelques individus plus forts et plus agiles que les autres. Ces troupes font retentir les forêts de cris épouvantables pendant le coucher et le lever du soleil; dans l'obscurité profonde ils gardent le silence, et le jour, blottis à l'ombre du feuillage, on ne les entend pas plus que s'ils n'existaient pas. Gênés dans leurs mouvements, ils ne grimpent même pas avec légèreté, aussi sont-ils attentifs au moindre bruit et très-vigilans; ils placent des sentinelles pour observer au loin ce qui pourrait menacer leur repos. On s'empare aisément des individus qu'on surprend à terre; il est au reste peu d'Animaux plus bêtes et plus maussades; d'une patience stupide, supportant les plus mauvais traitemens avec une imperturbable résignation, ils peuvent être réputés un modèle de l'esclave et mériteraient plus que le Chien même le titre de fidèle, dans le sens où beaucoup de personnes comprennent la fidélité. On n'a pas manqué conséquemment d'arguer de l'idiotisme du Siamang pour dégrader les Orangs qui ne sont pourtant ni des Gibbons, ni des Idiots. Cependant qu'une femelle de l'espèce dont il est question devienne mère, un nouveau sentiment l'élève aussitôt au-dessus de ses semblables; l'amour maternel développe en elle et au plus haut degré l'intelligence nécessaire pour veiller à l'éducation de son petit en subvenant à tous ses besoins; prévoyante, active, elle devine et sait écarter les moindres dangers à l'aspect desquels son courage s'allume. Des squelettes de Siamangs, des deux sexes ayant été adressés au Muséum avec diverses peaux, on remarquera que dans le crâne des femelles adultes une saillie terminale et bien plus considérable que chez tous



les Orangs et les Singes, est située au-dessous de la place correspondante au cervelet qu'elle déborde de beaucoup; cette saillie correspond à l'extrémité prolongée en arrière des hémisphères cérébraux. Le docteur Gall regarde ces extrémités comme la source des attachemens de famille. Leur grandeur, chez le Siamang, expliquerait donc cette tendresse des mères pour leur progéniture, portée au plus haut degré; mais il faudrait vérifier si cette prépondérance n'est pas aussi considérable dans les mâles, pères assez indifférens et à peu près stupides en tout temps, et si les femelles demeurent toujours intelligentes, actives et courageuses, lorsque l'amour maternel n'exalte plus leurs facultés.

2°. Le WOUWOU, Encycl., Mam., Suppl., pl. 1, fig. 1, et de Camper, *Hylobates leuciscus*; le Gibbon cendré de Cuvier figuré sous ce nom dans l'Atlas du Dictionnaire de Levrault; Moloch, d'Audebert, Fam. 1, sec. II, fig. 11; *Pithecus leuciscus*, Geoff., Mém. Mus. T. II, p. 89, n. 4; *Simia leucisca*, Schreb., tab. 3, B. Ce Gibbon atteint jusqu'à quatre pieds de hauteur; son pelage est d'un gris cendré clair, tirant sur le brun et le bleu sur les reins; doux, laineux et touffu. Ses callosités sont très-fortes; tous ses doigts sont libres, et les bras sont encore plus longs que dans l'espèce précédente. La face nue est d'un bleu noirâtre, légèrement teint en brun dans les femelles; un cercle de poils particuliers qui entoure cette face, les pieds, les mains, les oreilles et le sommet de la tête tirent sur le noir. Les jeunes sont d'un blond uniforme. Les vieux se diaprent de quelques nuances plus ou moins variées et foncées. Les Wouwous ne vivent point en troupes autant que les autres Bimanes; on les trouve presque toujours par couple, et leur agilité est surprenante. On les voit souvent grimper rapidement sur les Bambous les plus élevés et les plus mobiles à l'extrémité desquels ils se soutiennent hors

de toute portée, debout et en équilibre dans l'air à l'aide de leurs grands bras étendus en croix; d'autres fois saisissant l'extrémité agitée des branches flexibles, ils s'y laissent pendre, et s'y balancent pour se lancer au loin quand ils se sont donné l'impulsion convenable; on assure qu'ils peuvent ainsi sauter plusieurs fois de suite jusqu'à trente et même jusqu'à quarante pieds de distance. Leurs passions sont vives, leurs appétits ressemblent à ceux des enfans; dans la domesticité, ils deviennent mélancoliques et fort peu divertissans, ne se montrant plus aussi agiles qu'ils l'étaient dans leurs bois. On trouve assez communément ce Gibbon aux Moluques et dans les îles de la Sonde.

3°. L'OUNCO, *Hylobates Lar*, Gibbon de Buffon, T. XIV, pl. 2, copiée sous le nom impropre de grand Gibbon, dans l'Encyclopédie Méthodique, Quadrupèdes, pl. 5, fig. 3; Audebert, Fam. 1, sec. 11, fig. 1, où les bras et les jambes, dessinés d'après des peaux rembourrées, sont beaucoup trop gros et trop régulièrement cylindriques; *Pithecus Lar*, Geoff., Mém. Mus. T. XXIX, p. 88, n° 2; *Simia Lar*, L., Gmel., *Syst. Nat.*, XIII, T. 1, p. 27; *Simia longimanus*, Schreb., tab. 3. Cette espèce, la première du genre que fit connaître Buffon d'après une petite femelle que Daubenton étudia et qui ne pesait guère que dix-huit livres; cette espèce qu'on a quelquefois et si mal à propos appelée grand Gibbon, puisque l'Ounco n'est pas aussi grand que le Wouwou et le Siamang, n'atteint guère que trois pieds de hauteur. Elle a été trouvée à Sumatra; on l'a aussi rapportée des environs de Pondichéry. Sa couleur est d'un noir brunâtre, son poil épais et lisse forme sous le cou comme une sorte de crinière. Ses pieds, ses mains et sa face sont d'une couleur noire foncée; cette dernière partie est comme encadrée par un bandeau de poils blancs qui passe sur les sourcils et forme des favoris épais.

4°. Le PETIT GIBBON de Buffon,

T. XIV, pl. 3, copiée dans l'Encyclopédie, pl. 5, f. 4; *Hylobates variegatus*; *Simia variegata*, *varietas*, Schreb., tab. 3; *Pithecius variegatus*, Geoff., Mém. Mus. T. XIX, p. 88, n. 3; Desmarest, Encycl. Méth., Mam., p. 51, n. 5. Cuvier n'a point adopté cette espèce qu'il présume avec Schreber n'être qu'une variété de la précédente. L'individu femelle sur lequel on la fonda, était d'un tiers moins grand que le Ounco, mais offrait d'ailleurs les mêmes proportions dans toutes ses parties; il ne différait guère que par la couleur du dessus et des cotés du cou, du dos et de la face externe, et par celle des bras qui était brune et non pas noire; les régions internes, ainsi que la croupe, étaient grises mêlées de brunâtre. On n'a pas retrouvé dans les collections du Muséum l'Animal observé par le collaborateur de Buffon et qui servit à établir cette espèce; il venait de la presqu'île de Malacca.

On a cru reconnaître un Gibbon dans le grand Singe de la Chine dont certains voyageurs ont fait mention sous le nom de FÉFÉ, et dont les dents très-fortes ont fait supposer qu'il était carnivore et même antropophage. L'existence de cet Animal n'est rien moins que constatée.

(B.)

\* ORANGA. OIS. Espèce du genre Couroucou. *V.* ce mot. (DR..Z.)

ORANGE. BOT. PHAN. Fruit de l'Oranger. *V.* ce mot. La ressemblance de certaines variétés de Courge avec l'Orange, par la couleur surtout, leur a valu les noms d'Orange et d'Orangins.

(B.)

ORANGE DE MER. POLYP. Nom vulgaire d'une masse arrondie, que Linné prit pour un Alcyon, et que, pour cette raison, il nomma *Alcionium Aurantium*. Nous n'y voyons pas un Alcyon, mais des amas d'œufs de Mollusques.

(B.)

ORANGER. *Citrus*. BOT. PHAN. Grand et beau genre, qui sert de type à la famille des Hespéridées ou

Aurantiées, et qui appartient à la Polyadelphie Polyandrie, L. Ce genre, peu nombreux en espèces, mais dont les variétés sont presque innombrables, peut être ainsi caractérisé: le calice est monosépale, persistant, presque plane, étoilé. La corolle se compose de quatre à cinq pétales, étalés ou dressés, sessiles, recourbés en dehors, égaux entre eux, blancs ou légèrement lavés de violet. Les étamines sont en grand nombre, dressées autour du pistil, réunies par leurs filets en un grand nombre de faisceaux inégaux, planes; les anthères sont terminales, introrses, subcordiformes ou sagittées, à deux loges, s'ouvrant chacune par un sillon longitudinal; ces étamines sont, ainsi que les pétales, insérées autour d'un disque plane, hypogyne, légèrement lobé sur ses bords. L'ovaire est libre, généralement globuleux, à plusieurs loges, dont le nombre est très-variable; chaque loge contient de quatre à huit ovules, attachés à l'angle interne par une de leurs extrémités, pendans dans la loge et disposés sur deux rangées longitudinales. Le style est simple, épais, cylindracé, terminé par un gros stigmate convexe, glanduleux et très-visqueux. Le fruit offre une organisation très-remarquable, et quelques auteurs lui ont donné un nom spécial (Hespéridie). Il se compose d'une partie extérieure ou péricarpe épais, comme spongieux, luisant extérieurement et rempli d'un grand nombre de glandes vésiculaires, pleines d'une huile volatile; il offre intérieurement un grand nombre de loges séparées par des cloisons celluluses, facilement séparées les unes des autres. Ces loges sont remplies d'une substance celluleuse et charnue, qui paraît composée d'un grand nombre de cellules charnues et irrégulières, naissant des parois de la loge; à l'angle interne de celle-ci sont deux ou trois graines, plus ou moins, suivant qu'un nombre plus ou moins grand a été fécondé et s'est développé. La structure de ce fruit, qui a été l'objet des